

ASSOCIATION DE TRIATHLON DU QUÉBEC

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 MARS 2022

ASSOCIATION DE TRIATHLON DU QUÉBEC

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 MARS 2022

Sommaire

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	3 - 5
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	6
Évolution de l'actif net	7
Bilan	8
Flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 16

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de ASSOCIATION DE TRIATHLON DU QUÉBEC

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de ASSOCIATION DE TRIATHLON DU QUÉBEC , qui comprennent le bilan au 31 mars 2022 et les états des résultats et de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de ASSOCIATION DE TRIATHLON DU QUÉBEC au 31 mars 2022, ainsi que de ses résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;

nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;

nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

ASBL INC

ASBL société de comptable professionnel agréé inc.¹
Montréal, le 23 juin 2022

¹ Par CPA auditeur, CGA, permis de comptabilité publique n° 129449

ASSOCIATION DE TRIATHLON DU QUÉBEC
RÉSULTATS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022

	2022	2021
	\$	\$
PRODUITS		
Subventions		
Programme de soutien aux fédérations sportives québécoises	122 859	179 291
Jeux du Canada	6 760	-
PSES	507 500	460 500
PSDE - Athlète	99 887	12 452
PSDE (Entraîneur)	111 760	145 000
Institut national de sport du Québec	3 000	8 000
Ville de Montréal	406	406
Subvention - autre	145 199	278 382
	<u>997 371</u>	<u>1 084 031</u>
Autofinancement		
Adhésions	243 213	147 598
Frais de participation	32 575	10 971
Autres	43 745	19 823
Commandites	28 000	23 874
	<u>347 533</u>	<u>202 266</u>
Placements sports (note 3)	107 861	51 415
	<u>1 452 765</u>	<u>1 337 712</u>
CHARGES		
Salaires, honoraires et services	533 260	450 415
Notes de frais	135 039	3 083
Versements de subventions et de bourses événements	619 854	598 500
Communications et marketing	12 704	11 838
Locations de salles et formation	37 962	8 928
Assurances et véhicule	29 511	21 423
Matériel	55 249	46 275
Affiliations	215	899
Amortissement des immobilisations corporelles	7 795	13 703
Amortissement des actifs incorporels	4 665	4 665
	<u>1 436 254</u>	<u>1 159 729</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>16 511</u>	<u>177 983</u>

ASSOCIATION DE TRIATHLON DU QUÉBEC
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022

	2022				2021
	Investi en	Affecté au	Non affecté	Total	Total
	immobi- lisations	programme placement sports & loisirs			
	\$	\$	\$	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT	24 625	-	411 889	436 514	258 531
Excédent des produits sur les charges	(12 460) ⁽¹⁾	-	28 971	16 511	177 983
Acquisition d'immobilisations	23 134	-	(23 134)	-	-
Variation des apports reportés afférents aux immobilisations	(16 250)	-	16 250	-	-
Affectation des produits à Placement Sports (note 3)	-	107 861	(107 861)	-	-
Affectation des charges à Placement Sports (note 3)		(107 861)	107 861	-	-
SOLDE À LA FIN	<u>19 049</u>	<u>-</u>	<u>433 976</u>	<u>453 025</u>	<u>436 514</u>

⁽¹⁾ Ce montant est composé de l'amortissement des immobilisations.

ASSOCIATION DE TRIATHLON DU QUÉBEC

BILAN

AU 31 MARS 2022

	2022	2021
	\$	\$
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	148 354	102 884
Placements (note 4)	320 397	219 690
Débiteurs (note 5)	252 118	954 474
Frais payés d'avance	21 637	33 743
	<u>742 506</u>	<u>1 310 791</u>
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 6)	30 634	15 295
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (note 6)	4 665	9 330
	<u>35 299</u>	<u>24 625</u>
	<u><u>777 805</u></u>	<u><u>1 335 416</u></u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 8)	143 703	587 536
Apports reportés	46 965	196 336
Revenus perçus d'avance	87 862	75 030
	<u>278 530</u>	<u>858 902</u>
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS (note 9)	16 250	-
DETTE À LONG TERME (note 10)	30 000	40 000
	<u>324 780</u>	<u>898 902</u>
ACTIF NET		
INVESTI EN IMMOBILISATIONS	19 049	24 625
AFFECTÉ AU PROGRAMME PLACEMENT SPORT (note 3)	-	-
NON AFFECTÉ	433 976	411 889
	<u>453 025</u>	<u>436 514</u>
	<u><u>777 805</u></u>	<u><u>1 335 416</u></u>
ÉVENTUALITÉS (note 10)		

APPROUVÉ




ASSOCIATION DE TRIATHLON DU QUÉBEC
FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	16 511	177 983
Élément sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	7 795	13 703
Amortissement des immobilisations incorporelles	<u>4 665</u>	<u>4 665</u>
	<u>28 971</u>	<u>196 351</u>
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	702 356	(640 071)
Stocks	-	-
Frais payés d'avance	12 106	18 487
Créditeurs	(443 833)	337 962
Revenus perçus d'avance	12 832	(51 798)
Apports reportés	<u>(149 371)</u>	<u>193 886</u>
	<u>134 090</u>	<u>(141 534)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>163 061</u>	<u>54 817</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisation	(23 134)	(17 571)
Variation des placements	<u>(100 707)</u>	<u>(100 485)</u>
	<u>(123 841)</u>	<u>(118 056)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations	16 250	-
Variation de la dette à long terme	<u>(10 000)</u>	<u>40 000</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>6 250</u>	<u>40 000</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	<u>45 470</u>	<u>(23 239)</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>102 884</u>	<u>126 123</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u><u>148 354</u></u>	<u><u>102 884</u></u>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

ASSOCIATION DE TRIATHLON DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2022

1- STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Association de Triathlon du Québec est un organisme à but non lucratif, constitué le 9 décembre 1988 selon la partie III de la Loi sur les Compagnies du Québec.

Ses objectifs sont les suivants :

promouvoir la discipline du triathlon sous tous ses aspects;

regrouper des membres pratiquant cette discipline et les représenter dans les développements nécessaires à la promotion de cette discipline sportive;

recevoir des dons, legs et autres contributions de même nature, en argent, en valeurs mobilières ou immobilières. Administrer de tels dons, legs et contributions. Organiser des campagnes de souscription dans le but de recueillir des fonds pour des fins charitables.

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Estimations de la direction

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Comptabilisation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Autofinancement (adhésions, frais de participation, frais de sanction)

Les produits provenant des adhésions, sont comptabilisés sur la période couverte par ces derniers.

Les produits de frais de participation et de sanction sont comptabilisés lorsque les événements ont lieu.

Apports reçus sous forme de services

Dans le cadre de son fonctionnement courant, l'Association peut recourir aux services de bénévoles consacrant des heures pour aider l'Association à tenir ses activités. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur de ces apports reçus en services, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

ASSOCIATION DE TRIATHLON DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2022

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Comptabilisation des produits (suite)

Apports reçus sous forme de services (suite)

De la même façon, au cours des activités, l'Association peut recevoir des services des partenaires d'affaires. En raison de la complexité d'évaluation de la juste valeur marchande des services ainsi reçus et accordés, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative respective selon la méthode et les périodes indiquées ci-dessous :

	<u>Méthode</u>	<u>période</u>
Mobilier de bureau	Amortissement linéaire	10 ans
Équipements	Amortissement linéaire	5 ans
Équipements informatiques	Amortissement linéaire	3 ans
Matériel roulant	Amortissement linéaire	3 ans

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative respective selon la méthode et la période indiquée ci-dessous :

Logiciels et site Web	Amortissement linéaire	3 ans
-----------------------	------------------------	-------

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

L'organisme comptabilise ses coûts de transaction aux résultats de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, la valeur comptable des instruments financiers qui ne seront pas évalués ultérieurement à la juste valeur tient compte des coûts de transaction directement attribuables à la création, à l'émission ou à la prise en charge.

ASSOCIATION DE TRIATHLON DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2022

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des placements et des débiteurs. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs.

3- PLACEMENTS SPORTS & LOISIRS

L'organisme a cédé 20 % des dons admissibles à Placements Sports & Loisirs ainsi que 20 % de l'appariement correspondant reçu en vertu de ce programme à la Fondation du Grand Montréal jusqu'en 2020. Ces montants ne figurent pas dans l'actif de la fédération, car la propriété et la gestion ont été cédées à la Fondation du Grand Montréal pour une période minimale de 10 ans. Depuis 2020, la gestion du programme est sous la responsabilité du RLSQ et c'est au nouveau gestionnaire de fonds Desjardins Gestion de patrimoine, que ces mêmes pourcentages des dons admissibles et de l'appariement annuel sont investis. Au 31 mars 2022, la juste valeur marchande des sommes cédées à la Fondation du Grand Montréal s'élève à 138 607 \$ (141 234 \$ en 2021) et la somme du capital investi chez Desjardins Gestion de patrimoine totalise 31 031 \$.

ASSOCIATION DE TRIATHLON DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2022

3- PLACEMENTS SPORTS & LOISIRS (suite)

	2022	2021
	\$	\$
Produits		
Produits d'appariement (sommes provenant de Placements Sports)	46 704	-
Produits d'intérêts	3 690	1 360
Produits de dons admissibles au programme de Placements Sports (provenant de donateurs)	57 467	50 055
	<u>107 861</u>	<u>51 415</u>
Charges		
Salaires, honoraires et services	46 815	42 491
Notes de frais	-	4 535
Matériel	20 572	-
Triathlon scolaires	760	-
Découverte	3 379	-
Développement du Triathlon (support aux clubs)	3 087	-
Communication et marketing	29 011	-
Véhicule TQ	3 530	-
Défi 12 heures	707	-
	<u>107 861</u>	<u>47 026</u>

4- PLACEMENTS

	2022	2021
	\$	\$
Dépôt à terme, taux de 0,20 %, échéant le 17 juillet 2022	53 383	53 224
Compte avantage entreprise	267 014	166 466
	<u>320 397</u>	<u>219 690</u>

5- DÉBITEURS

	2022	2021
	\$	\$
Subventions		
PSDE - portion utilisée	78 931	820 362
Subvention de fonctionnement PSFSQ	10 802	-
Subventions d'urgence et autres	57 250	63 865
Placements sports - Appariements	32 124	-
Comptes clients	69 275	60 129
Taxes à la consommation	3 736	10 118
	<u>252 118</u>	<u>954 474</u>

ASSOCIATION DE TRIATHLON DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2022

6- IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2022		2021
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Mobilier de bureau	8 260	6 808	1 452
Équipements informatiques	48 894	41 343	7 551
Matériel roulant	17 571	17 571	-
Équipements	103 526	81 895	21 631
	<u>178 251</u>	<u>147 617</u>	<u>30 634</u>
			<u>15 295</u>

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	2022		2021
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Site Web	41 905	41 905	-
Logiciels	34 844	30 179	4 665
	<u>62 754</u>	<u>62 754</u>	<u>4 665</u>
			<u>9 330</u>

7- EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'une marge de crédit autorisée de 25 000 \$, renouvelable annuellement, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 5 %.

8- CRÉDITEURS

	2022	2021
	\$	\$
Fournisseurs	108 632	555 895
Salaires et vacances à payer	31 137	28 414
Sommes à remettre à l'État	3 934	3 227
	<u>143 703</u>	<u>587 536</u>

ASSOCIATION DE TRIATHLON DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2022

9- APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent des apports reçus pour l'acquisition d'immobilisations. L'amortissement est établi dans les mêmes conditions que les immobilisations afférentes. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	2022	2021
	\$	\$
Solde au début	-	-
Acquisition de l'exercice	16 250	
Amortissement de l'exercice	-	-
Solde à la fin	16 250	-

10- DETTE À LONG TERME

	2022	2021
	\$	\$
Prêt de 40 000 \$ sans intérêt jusqu'au 31 décembre 2022 avec la possibilité d'effectuer des versements en capital. Si un montant de 30 000 \$ est remboursé d'ici le 31 décembre 2022, le prêt sera réputé payé en totalité. Si le solde du prêt est de plus de 10 000 \$ au 1er janvier 2023, un choix est offert entre établir les modalités de remboursement sur 36 mois (capital+ intérêts) ou garder le prêt avec la modalité des intérêts seulement. Le taux d'intérêt sera alors de 5 %. Le prêt devra être remboursé au plus tard le 31 décembre 2025.	30 000	40 000
Portion de la dette échéant au cours du prochain exercice	-	-
	30 000	40 000

11- ÉVENTUALITÉS

En date du rapport, l'association est au courant de changements dans ses activités à la suite de la crise de la COVID-19, notamment la fermeture de ses bureaux pour une période indéterminée. L'association a continué à opérer en télétravail.

La direction n'est pas certaine de l'incidence de ces changements sur ses états financiers et croit que toute perturbation pourrait être temporaire; cependant, il existe une incertitude quant à la durée et à l'impact potentiel de cette perturbation.

En conséquence, nous ne sommes pas en mesure d'estimer l'impact potentiel sur les activités de la fédération en date de ces états financiers.

ASSOCIATION DE TRIATHLON DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2022

12- INSTRUMENTS FINANCIERS

Justes valeurs

Les justes valeurs de l'encaisse, des placements à court terme, des débiteurs et des créditeurs correspondent approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

Risque de crédit

L'organisme est exposé à un risque de crédit sur ses débiteurs. Il procède à une évaluation continue de tous ses comptes débiteurs et comptabilise une provision pour les créances douteuses, au moment où les comptes sont jugés irrécouvrables.

13- CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour faciliter la comparaison avec ceux de l'exercice courant.